

GROUPE D'ETUDE DU MEROU

Extrait du compte rendu de l'Assemblée générale 2023

Mission 2022

Recensement des mérous bruns et des corbs dans le Parc national des Calanques

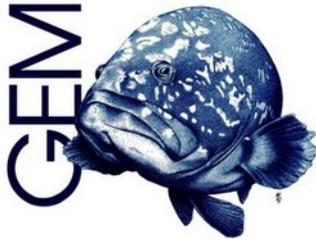
Présentation Sandrine RUITTON et Anne GANTEAUME

Le recensement de la population de mérou brun (*Epinephelus marginatus*) et de corb (*Sciaena umbra*) du Parc national des Calanques a été mis en place en 2014 pour la partie « Calanques de Marseille » mais est beaucoup plus ancien pour la zone de La Ciotat où il existe depuis 1997 (le suivi 2022 est donc le 12^{ème} de la série.). Ce recensement est effectué durant la saison chaude, entre septembre et octobre, par relevés visuels en plongée scaphandre et en apnée. Le suivi 2014 constituait l'état zéro pour la zone des Calanques de Marseille, le suivi de 2018 a constitué un premier retour sur la zone pour les Calanques et le suivi de 2022 permet d'apprécier l'état des populations de mérous et de corbs 10 ans après la création du Parc National des Calanques.

A Marseille, 10 sites ont été prospectés en plongée sous-marine, de la surface jusqu'à environ 40 m de profondeur et les 5 secteurs, initialement prospectés en apnée, l'ont été, encore une fois cette année (comme en 2014), en plongée sous-marine faute d'avoir une équipe d'apnéistes classés pouvant exercer cette activité dans le cadre professionnel. De plus 3 sites « apnée », tout comme 2014, n'ont pas été suivis. A La Ciotat, 8 sites ont été prospectés en plongée sous-marine, de la surface jusqu'à environ 50 m de profondeur.

En 2022, 359 mérous et 288 corbs ont été recensés entre Marseille et Cassis entre 1 et 45 m de profondeur et 116 mérous et aucun corb à La Ciotat. Les effectifs entre Marseille et Cassis montrent une nette augmentation (182 mérous et 110 corbs en 2018). A La Ciotat, les effectifs des mérous qui étaient relativement stables jusqu'en 2014 (79 mérous recensés en 2011 et 80 en 2014), puis en baisse en 2018 (47 individus), sont, cette année, en progression en 2022. De Marseille à Cassis, la profondeur moyenne de rencontre des mérous était de 14,9 m (20,1 m en 2018) et de 10,2 (13,7 m en 2018) pour les corbs. Pour les mérous, la classe de taille la mieux représentée est toujours celle des individus compris entre 60 et 65 cm et on note une progression de la plupart des autres classes de tailles entre 40 et 85 cm, ce qui donne une longueur totale moyenne des individus de 61,5 (63,9 cm en 2018). Le plus petit individu observé mesurait 22 cm et le plus grand 105 cm. A La Ciotat, la profondeur moyenne de rencontre des mérous était de 29 m (31,2 m en 2018), la profondeur la plus faible étant de 14 m (Rousteau) et la plus élevée de 40 m (Pain de Sucre). Les individus des classes de taille 60-65 cm et 70-75 cm étaient les mieux représentés (24 individus pour chacune). La longueur totale moyenne des individus était de 66,6 cm (76,4 cm en 2018). Le plus petit individu rencontré mesurait 35 cm et le plus grand 110 cm. Il est important de rajouter que sur la zone de Marseille, des observations de badèches (*Epinephelus costae*), jusqu'à 3 individus, ont pu être faites en juin 2022 ainsi que mérou Royal (*Mycteroperca rubra*) entre juillet et octobre 2022 aux Moyades (jusqu'à 2 individus).

Commentaires : la nette différence de densité entre les ZNP et hors ZNP n'est pas normale, elle devrait être très faible puisque le moratoire a 30 ans et que la pêche professionnelle n'impacte que très peu les populations de mérous. Les missions de recensement dans les ZNP montrent des



GROUPE D'ETUDE DU MEROU

Extrait du compte rendu de l'Assemblée générale 2023

poissons plus confiants, moins fuyants. Il peut y avoir une différence d'habitats ou de ressource en poissons fourrage.